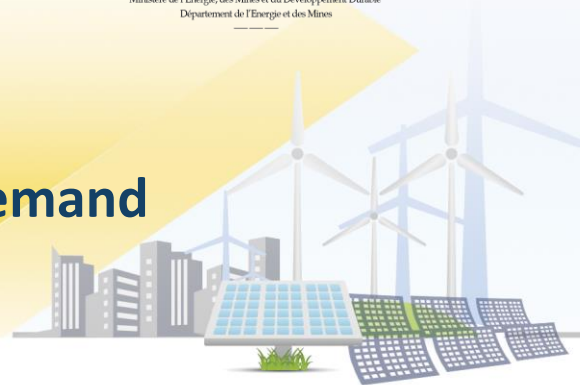


Partenariat Énergétique Maroc-Allemand

PAREMA



1. Informations générales

Le Partenariat Énergétique Maroc-Allemand (PAREMA) a été créé en 2012 avec la signature d'une déclaration d'intention commune au niveau ministériel. L'Allemagne et le Maroc sont des leaders de la transition énergétique sur leurs continents respectifs. Le Maroc possède un énorme potentiel en énergies renouvelables, en particulier dans les domaines du solaire et de l'éolien. De par sa proximité géographique et ses interconnexions électriques avec l'Europe, le Maroc pourrait être intégré dans le marché d'électricité européen et permettre ainsi un échange mutuellement avantageux d'énergie durable dans le long terme.

Le Partenariat Énergétique Maroc-Allemand est la plateforme centrale du dialogue institutionnalisé sur la politique énergétique entre l'Allemagne et le Maroc. Il vise à faire avancer la transition énergétique globale, en particulier en soutenant les efforts marocains pour faire avancer dans le domaine.

Une nouvelle déclaration d'intention commune a été signée le 19 avril 2016 à Rabat par M. Abdelkader Amara, Ministre de l'Énergie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement du Royaume du Maroc et M. Sigmar Gabriel, Ministre de l'Économie et de l'Énergie de la République fédérale d'Allemagne. Les deux pays s'accordent pour œuvrer ensemble vers un avenir énergétique durable et essentiellement renouvelable à l'horizon 2050.

Leur vision commune pour le Partenariat Énergétique se focalisera notamment sur les thèmes suivants : production d'énergie en favorisant les EnR, développement du réseau et des interconnexions, stabilisation du réseau et intégration des marchés électriques, participation des acteurs économiques, et renforcement de l'efficacité énergétique.

2. Cadre institutionnel

Responsabilités et parties prenantes

Le Ministère fédéral allemand de l'Économie et de l'Énergie (BMWi) et le Ministère marocain de l'Énergie, des Mines et du Développement Durable (MEMDD) sont responsables de la coordination générale du partenariat.

Pour la partie allemande, les autres acteurs principaux sont le Ministère fédéral de l'Environnement, de la Protection de la Nature, de la Construction et de la Sécurité nucléaire (BMUB), le Ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement (BMZ) et le Ministère fédéral des Affaires étrangères (AA). Les principaux acteurs marocains sont Moroccan Agency for Sustainable Energy » (MASEN), l'Agence Marocaine pour l'Efficacité énergétique (AMEE), l'Office National de l'Électricité et de l'Eau potable (ONEE),

la Société d'Investissements Energétiques (SIE) et l'Institut de Recherche en Energie Solaire et Energies Nouvelles (IRESEN).

Mise en œuvre opérationnelle

La mise en œuvre opérationnelle et générale du Partenariat Energétique est assurée par les Ministères BMWi et MEMDD.

La structure de coopération comprend un **Comité de Pilotage de haut niveau** qui est présidé par les hauts-représentants gouvernementaux et des autorités nationales de l'énergie.

Deux **groupes de travail thématiques** traitent des enjeux suivants :

- ♦ « Coopération au développement et stratégies de réduction des émissions à travers des projets d'énergie »
- ♦ « Coopération en politique énergétique et accompagnement des projets d'investissement et de recherche »

Ces deux groupes de travail sont placés sous la direction technique des Ministères nationaux respectifs et des autorités de tutelle allemandes et marocaines. Les groupes de travail thématiques sont des comités ouverts, auxquels participent des acteurs issus de l'économie, de la recherche et de la société civile qui peuvent faire part de leurs projets.

Un **secrétariat permanent** opère au MEMDD avec l'appui de la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit GmbH (GIZ). Il soutient la gestion du partenariat et joue le rôle d'interlocuteur et de plateforme d'informations sur la coopération bilatérale dans le cadre du partenariat énergétique pour tous les acteurs intéressés.

3. Exemples de thèmes de coopération dans le cadre des groupes de travail

- ♦ Echange sur les politiques énergétiques nationales
- ♦ Elaboration d'une vision énergétique 2050 pour le Maroc
- ♦ Intégration des énergies renouvelables au système et au marché
- ♦ Réforme de la législation énergétique marocaine et création d'une autorité de régulation
- ♦ Ouverture des réseaux de moyenne et basse tension aux producteurs privés
- ♦ Coopération, à l'échelle nationale et régionale, en matière de recherche et d'échange de technologies sur les stratégies climatiques à faible émission de carbone

4. Exemples d'activités

- ♦ Atelier sur « La transition énergétique locale: Echange d'expériences maroco-allemand sur l'approvisionnement énergétique durable et l'efficacité énergétique dans les communes », Rabat, octobre 2015
- ♦ Table ronde économique sur les possibilités d'investissements dans le secteur énergétique marocain à l'occasion de la visite du Ministre fédéral allemand Sigmar Gabriel en avril 2016 à Rabat
- ♦ Side-event ministériel bilatéral sur la transition énergétique et panel international de haut niveau « Planifier la transition énergétique : des scénarios aux feuilles de routes » à la conférence COP-22 à Marrakech, novembre 2016
- ♦ Publication d'une brochure sur les possibilités d'investissement dans les secteurs des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique au Maroc, 2016

Vous êtes intéressé par le Partenariat Energétique Maroco-Allemand ?

Si vous êtes intéressé par les thèmes de coopération et par une participation aux activités ainsi qu'aux réunions des groupes de travail du partenariat énergétique, veuillez contacter :

*Secrétariat du Partenariat Energétique Maroco-Allemand
c/o Ministère de l'Energie, des Mines et du Développement Durable
Rabat, Royaume du Maroc*

*Tél : +212 537 77 06 09
Fax : +212 537 77 78 61
Mail : stephane.bourgeois@giz.de
k.choukri@mem.gov.ma*